



2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 novembre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2024-11-387 / ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2024-09-314 de la municipalité de Saint Valère autorisant la direction générale à procéder à un appel d'offre sur invitation afin d'obtenir une meilleure offre pour l'achat de sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium)

CONSIDÉRANT QUE le prix proposé est valable pour une période de quatre-vingt-dix jours et qu'il tient compte des éventuelles fluctuations de prix du pétrole, le soumissionnaire s'engageant à en assumer toutes les conséquences financières;

CONSIDÉRANT le dépôt des soumissions reçues de Sel Warwick sont conformes aux prescrits de l'appel d'offres et que SOMAVRAC a transmis un courriel notifiant que pour des raisons concurrentielles elle décide de ne pas soumissionner;

CONSIDÉRANT le résultat des ouvertures de soumission ce 4 novembre 2024 à 13h25 et que Sel Warwick est le plus bas soumissionnaire;

En conséquence, sur la proposition de la conseillère Nadia Hébert et appuyée par le conseiller Guy Dupuis et résolu :

- **QUE** la municipalité de Saint-Valère accepte le prix du plus bas soumissionnaire conforme et octroie le contrat à Sel Warwick pour l'achat de sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium) au prix de \$103/U
- **QUE** la présente résolution soit adressée à Sel Warwick

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 7 novembre 2024.


Karl Peguy Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier